Droit Pénal ? Droit Social ? ENM ? Totalement perdue...

Par **Xaphania**, le **27/03/2013** à **22:31**

Bonjour/bonsoir à tous.

Chers camarades, j'ai besoin d'avis.
Actuellement en 3ème année de licence en droit, le choix de l'orientation commence sérieusement à se poser.

Je vais essayer de faire court.

Je souhaite un jour passer le concours de l'ENM (et y entrer accessoirement), c'était ma motivation première en m'inscrivant en droit.
Seulement, le concours étant difficile, je me réserve un plan B, tout trouvé puisque j'adore le droit social et que celui ci me le rend bien. (à savoir de très bonnes moyennes dans cette matière)

Seulement voilà, pour l'ENM, le mieux, est de faire du droit pénal.

Mes questions étant :
- Est-il, selon vous, purement inconscient de passer le concours de l'ENM avec un M2 Droit Social uniquement ? (Je me doute un peu de la réponse, mais bon)
- Existe t-il un/des M1, sur Paris ou Lyon, assurant l'ouverture aux M2 [s]ET[/s] Droit Social [s]ET[/s] Droit pénal (sachant que, la plupart du temps, si on ne s'est pas spécialisé dès le M1, le M2 nous passe sous le nez)

Je veux absolument me laisser une porte de sortie en cas d'échec à l'ENM (et au concours de commissaire, que j'envisage également). Malheureusement, j'ai peur de ne pas avoir ni les moyens, ni le temps de faire ces 2 master. (j'entend par là M1 et M2 social, et M1 et M2 pénal) D'où mes questions.

Désolée pour le pavé. J'attend vos avis. :)

Par **Dan**, le **27/03/2013** à **23:13**

Il n'y a pas que le droit pénal qui est important pour le concours d'entrée à l'ENM. Le droit privé généralement, et plus particulièrement le droit des obligations est également

extrêmement important, tout comme la procédure civile.

Le top est de faire un master pluridisciplinaire type master carrière judiciaire de Montpellier, ou Haute administration et justice de Clermont-Ferrand. Mais tu en as beaucoup d'autres. Il y a des masters qui préparent justement à ces concours. Dans quelle région es-tu?

Effectivement si tu pars sur un master droit social, tu vas passer à côté de pas mal de choses importantes dans l'optique de ce concours extrêmement difficile (même s'il est devenu plus accessible pour les juristes depuis peu avec la suppression de l'épreuve de culture générale).

Par **Xaphania**, le **27/03/2013** à **23:48**

Je suis de Lyon, et je n'envisage pas tellement des villes comme Montpellier ou Clermont-Ferrand. :P

L'idée effectivement serait de faire un master 1 droit privé général pour ensuite m'orienter vers un master 2 plus spécialisé comme les sciences criminelles/carrières judiciaires. (j'envisage également le concours de commissaire et d'officier de police)
Mon but étant néanmoins, à l'issu de mon M1, de pouvoir faire un M2 de droit social si toutefois j'échouais à mes "premières options". C'est un domaine dans lequel je suis assez confiante et où je pourrais m'en sortir, mais ce n'est pas mon premier choix, évidemment. Seulement, et c'est le cas à Lyon, si tu n'as pas fait de M1 droit social, tu peux toujours courir pour être accepté en M2 droit social.

Evidemment, si j'étais certaine de réussir le concours de l'ENM, ces questions ne se poserait même pas ;)

Selon toi, un M1 "général" me permettrait de faire un M2 orienté "concours de l'ENM" donc ?

Par **Dan**, le **28/03/2013** à **09:35**

que repproche-tu à Clermont et Monptellier? Il y a de très bonnes fac (notamment Clermont en droit social c'est du costaud !) ^^

Bref, tu as tout ce qu'il faut sur Lyon normalement.

Disons qu'il y aura un choix à faire, ce n'est clairement pas la même orientation.

Pour l'ENM, sache que c'est un concours extrêmement difficile (peut-être le plus difficile après l'ENA). Il demande un an de préparation intensive, voire 2 ans. Aucun master ne te donnera le niveau suffisant, il n'y a donc pas de master type ENM, il y a des prépas pour ça, les IEJ à moindre mesure.

Si tu choisis un M1 droit social, tu vas passer clairement à côté de choses essentielles pour le concours de l'ENM : le droit pénal spécial, la procédure (pénale ou civile d'ailleurs), et également... le droit public (bah oui il y en a quand même au concours, notamment des droits

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

fondamentaux, capital à l'oral!).

Si tu choisis un master plus "généraliste", tu ne te fermes moins de portes, et tu ne fermes pas non plus la porte à un M2 plus spécialisé. Peut-être que le M2 droit social de Lyon est innacessible je ne sais pas, mais tu en as d'autres pas loin : Grenoble, Saint-Etienne (qui de mémoire est très bon en droit de l'entreprise, à vérifier en droit social après), Clermont qui comme je te disais travaille avec le cabinet Barthélémy, très important en droit social). Tu peux défendre ton dossier en faisant des stages facultatifs en cabinet d'avocats, etc.

Par **Dan**, le **28/03/2013** à **09:38**

le Master 1 Mention Droit Privé et Sciences Criminelles, Spécialité Droit Privé et Judiciaire de Lyon m'apparait un compromis intéressant pour ce que tu recherches, même s'il n'est pas très fourni en droit social.

Il doit permettre de poursuivre sur le Master 2 Mention Droit Privé et Sciences Criminelles, Spécialité Professions Judiciaires dans le cas où tu partirais sur l'ENM, et il est quand même solide en droit privé je ne pense pas qu'il te ferme des portes en droit social.

Voila j'espère que ma réponse te sera utile :)

Maintenant je n'ai pas la prétention de détenir la vérité ^^ Peut-être devrais-tu prendre rendez-vous avec un responsable pédagogique dans ta fac? Je suis certain que celui-ci saura t'aiguiller =)

Par **Yn**, le **28/03/2013** à **10:43**

Salut,

Plusieurs choses sur l'ENM : les places augmentent (deux concours supplémentaires en 2013), une conférence était récemment organisée à la Sorbonne (Paris-1) pour exposer cette situation, c'est une bonne période pour présenter le concours.

Deuxième chose : ce sont les sciences-po qui réussissent le mieux l'ENM, autrement dit ce n'est pas l'aspect juridique le plus important. C'est une des critiques majeures adressées à l'ENM à savoir que les attentes du concours d'entrée diffèrent des attentes professionnelles qui suivront.

Les connaissances juridiques requises sont : droit civil et procédure civile / droit pénale et procédure pénale / droit constitutionnel et droit administratif (plus sommaire). Toutes les infos détaillées sont sur le site de l'ENM.

Dan, il me semble que c'est l'épreuve de synthèse qui a été supprimée depuis 2009, et non l'épreuve de culture générale.

C'est par ailleurs très bien d'envisager plusieurs options. Tu ne pourras jamais suivre deux

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

formations simultanément, la charge de travail est trop importante. Les bonnes formations en droit social ne manquent pas, notamment :

- Les 2 M2 proposés par Paris-1
- Le M2 droit social de Paris-2
- Le M2 droit social de Montpellier

Si tu veux suivre de bonnes formations, tu devras probablement quitter ta ville. Refuser de partir, c'est te fermer des opportunités.

Je pense que tu devrais choisir un M1 droit social, car rien ne t'empêche de t'inscrire en parallèle à une prépa ou préparer l'ENM pendant tes vacances. De plus, tu as facilement accès à des cours de droit pénal et procédure pénale.

Surtout, le droit social va t'offrir une véritable spécialité qui intéressera des entreprises (les taux d'insertion des M2 que j'ai cité sont très bons) alors que le droit pénal est une filière extrêmement bouchée et tes chances de réussite, même si tu es un très bon étudiant, sont toutefois minces.

N'hésite pas si tu as des questions.

Par **Dan**, le **28/03/2013** à **11:00**

ha selon les infos que j'ai eues ce serait plutôt l'épreuve de culture générale qui a été supprimée, à vérifier donc ^^

(car avant cette réforme on n'avait un ratio d'à peu près 2/3 d'étudiants de sciences pô pour 1/3 d'étudiants de droit reçus au concours. On s'est aperçu que la culture générale c'était pas mal, mais qu'un bon magistrat doit avant tout avoir de bonnes connaissances juridiques, c'est pour cette raison que l'épreuve de culture général aurait été supprimée, et il me semble que l'an dernier le ratio de reçus au concours s'est inversé en faveur des étudiants en droit).

A vérifier tout ça !

Par **Dan**, le **29/03/2013** à **17:13**

alors je me suis renseigné auprès d'un de mes intervenants qui est conseiller à la Cour de cassation et ancien JAF, il me dit que nous avons tous les deux un peu raison^^

- l'épreuve de synthèse a été supprimée mais remplacée par une épreuve technique qui consiste à rédiger un courrier à son supérieur hiérarchique hypothétique, en lui exposant un dossier. Donc il y a quand même une forme de synthèse.

- L'épreuve de culture générale a également été réformée, laissant place à une épreuve qui consiste en une question de société, transversale sur des sujets juridiques, culturels, historiques et politiques, mais avec une très grande tendance juridique tout de même

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

(beaucoup plus importante que ne l'était l'épreuve de culture générale).

L'objectif clairement affiché de cette réforme étant la volonté de rééquilibrer le ratio juristes/sciences po à l'entrée de l'ENM.

Voila pour les précisions =)

Par **Xaphania**, le **08/04/2013** à **22:03**

Merci beaucoup à vous 2 pour vos réponses très détaillées !
Petite parathèse :
Dan, je n'ai absolument rien contre Clermont-Ferrand et Montpellier, je viens moi même d'une toute petite ville, seulement, j'ai de la famille à Lyon et Paris uniquement, ce sont donc les seuls endroits possible où je puisse me loger. ;) (Et raison pour laquelle mes choix sont grandement réduits pour les éventuels futurs M2)

S'agissant du M1 Droit Privé/Science Crim de Lyon, c'est clairement celui sur lequel je m'étais arrêtée, mais comme tu l'as dis, niveau droit social, ce n'est pas tout à fait ça.
A méditer, surtout après tout ce qui a été dis sur l'ENM.
Je n'avais pas du pensé au responsable pédagogique, tu as raison, je vais suivre ton conseil et prendre rendez-vous. :)

Yn : Déjà, merci pour tous tes encouragements !
Rassure toi, je n'ai aucun problème pour partir à l'autre bout de la France pour mes études. ^^ (je n'envisagerais pas l'ENM sinon :P) Le souci est que mes moyens "financiers" reste très limités, et même si je n'ai pas peur de travailler à coté de mes études, l'ayant déjà fait, je sais que ça te ruine une scolarité. :(
Pour Paris I et II, comme je l'ai laissé suggérer juste avant, mon dossier est une pure catastrophe. (sauf en droit social...)

Je ne savais pas tout ce que tu as dis sur le Droit Social, peut être ne me suis-je pas poser les bonnes questions! Ca me rassure aussi de savoir que même si je choisi cette option, j'aurai : ET de bonnes chances de m'intégrer sur le marché du travail, ET la possibilité de faire un IEJ auparavant pour tenter l'ENM.
Tu penses vraiment qu'il est possible de posséder un M2 droit social, faire l'IEJ (et potasser ses cours de procédures et droit pénal à coté, of course) et tenter l'ENM ? (Pour le coup, ce serait juste l'option parfaite pour moi)

Encore merci à vous 2, vraiment. Tout cela me fait grandement réfléchir sur l'orientation qui me conviendrait le mieux. Le choix va être difficile, je vais méditer sur tout ce que vous m'avez dit. :)

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés